

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUBE

SAINT ANDRE LES VERGERS (10)

VILLE DE SAINT-ANDRE-LES-VERGERS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026 à 18 H 00

Nombre de Conseillers Municipaux.....33
Nombre de Conseillers en exercice.....33
Nombre de Conseillers présents.....30

L'an deux mille vingt-six, le Conseil Municipal est dûment convoqué le **VENDREDI 20 MARS à 18h00**, à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Mme LEDOUBLE Catherine, Maire. La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux le 16 mars 2026, affichée au tableau des affichages officiels le 16 mars 2026 et publiée dans la presse locale.

Etaient présents : MM. LIMA Emmanuel, Didier PERRARD, Mme Catherine BERLOT M. MAITROT André, Maires-Adjointes, MM. BALLAND Alain, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, KUROWSKI Myriam, MONT-DESFONTAINES Nathalie, RICCARDI Véronique, MM. GOJJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, Mme QUINTART Sylvie, M. WARNESSON Bruno, Mmes DEMIR Selda, EDESA Stéphanie, JOSSO Gorete, MM. CHEHADE Hicham, GROSJEAN Sébastien, Mmes DENIS Angélique, PAGLIA Olympe, OLLIER Graziella, MM. LEFEVRE Vincent, CORNEVIN Jean-Pierre, BALLANFAT Florent et Mme Sylvie GARET formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents représentés :

Mme LEROY Marie-Pierre	mandataire	Mme LEDOUBLE Catherine
Mme GALLERY Alice	mandataire	M. LEFEVRE Vincent
M. VANARET Florian	mandataire	Mme OLLIER Graziella

Secrétaire de séance : Mme Olympe PAGLIA

XXXX

Séance du 20 mars 2026

***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/007***

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
ELECTION DE SEPT MEMBRES**

Rapporteur : Mme Catherine LEDOUBLE

Le conseil municipal a, par délibération de ce jour, fixé à 14 le nombre de membres composant le conseil d'administration du CCAS, soit 7 membres élus au sein du conseil municipal et 7 membres nommés par le maire dans les conditions fixées par l'art L 123-6 du code de l'action sociale et des familles (CASF).

Conformément à l'art R123-8 du CASF, les membres élus par le conseil municipal en son sein, le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats même incomplète. Dans cette hypothèse, si le nombre de candidats figurant sur une liste est inférieur au nombre de sièges qui reviennent à celle-ci, le ou les sièges non pourvus le sont par les autres listes.

Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Si plusieurs listes ont le même reste pour l'attribution du ou des sièges restant à pourvoir, ceux-ci reviennent à la ou aux listes qui ont obtenu le plus grand nombre de suffrages. En cas d'égalité de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats.

Le conseil municipal décide de procéder à l'élection des 7 membres du conseil d'administration du CCAS, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Après appel à candidature, 1 liste a été déposée :

- Mme Catherine BERLOT
- M. Sébastien GROSJEAN
- Mme Selda DEMIR
- Mme Stéphanie EDESA
- Mme Claudie LANOUX
- Mme Graziella OLLIER
- Mme Sylvie GARET

Séance du 20 mars 2026

***Délibération du Conseil Municipal
de SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- N° 2026/007***

Il a ensuite été procédé au vote à bulletin secret puis au dépouillement :

- Nombre de votants : 33
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 0
- Nombre d'exprimés : 33

Les membres de la liste ont été élus à l'unanimité des suffrages exprimés.
Sont ainsi déclarés élus membres du conseil d'administration du CCAS :

- Mme Catherine BERLOT
- M. Sébastien GROSJEAN
- Mme Selda DEMIR
- Mme Stéphanie EDESA
- Mme Claudie LANOUX
- Mme Graziella OLLIER
- Mme Sylvie GARET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés
(33 voix pour) :

- **ADOpte le rapport présenté.**

Pour Extrait conforme,

La secrétaire de séance
Mme Olympe PAGLIA



Catherine LEDOUBLE

Catherine LEDOUBLE
2026.03.25 12:11:42 +0100
Ref:10696164-16128582-1-D
Signature numérique
la Maire